

# LE COURRIER DE LA NATURE

Bimestriel édité par la Société nationale de protection de la nature



**Les savanes de Guyane**  
Une décennie d'actions  
face aux défis contemporains

**Sauver le vison d'Europe**  
Les derniers noyaux d'une espèce  
en danger critique d'extinction

 **La situation du lynx boréal en France**  
Réduire les conflits d'acteurs  
pour mieux conserver l'espèce



# Les savanes de Guyane

## Une décennie d'actions face aux défis contemporains

La savane Grand macoua, sur la commune d'Iracoubo.

**Texte :** **Anna Stier**, chargée de programme pour le Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane et **Anne Hervouët**, cheffe de l'unité stratégie et intégration de la biodiversité, Direction générale des territoires et de la mer

**Photos (sauf mention contraire) :** **Anna Stier**

Les savanes guyanaises sont des paysages rares, à importante valeur écologique et culturelle, mais elles sont également fortement menacées. Elles font partie des mosaïques d'habitats littoraux qui ont été modelés ou maintenus par les activités et usages humains, de la période pré-colombienne à aujourd'hui. Malgré un intérêt croissant pour l'étude et la conservation de ces espaces, leur avenir reste incertain en raison des changements dans les régimes de feux et les pratiques agricoles, mais également du développement urbain et de l'arrivée inexorable d'espèces exotiques envahissantes. Réussir à conserver ces paysages devient alors un défi, car il s'agit de mettre en œuvre, de manière urgente, des actions de gestion adaptées à leur complexité historique, écologique et culturelle. Depuis de nombreuses années, le Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane (Gepog) œuvre pour leur protection.

## Les savanes de Guyane

Le littoral de la Guyane française est bordé par une longue et étroite zone de savanes qui couvre la plaine basse (moins de 10 mètres au-dessus du niveau de la mer) entre les marais côtiers et la forêt intérieure, sur quelques centaines de mètres à environ 15 km de large, entrecoupée par les mangroves bordant les estuaires. Ces savanes occupent ainsi environ 75 000 ha, soit 0,3 % du territoire guyanais. Ces milieux naturels sont longtemps restés méconnus. Les balbutiements d'intérêt scientifique pour ces savanes guyanaises débutent en 1968. Alors que le Centre spatial inaugure son premier lancement avec la fusée « Véronique » qui quitte en grande pompe le sol de Kourou, Jean Hoock, chercheur à l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (Orstom, aujourd'hui devenu l'Institut de recherche pour le développement, IRD), soutient sa thèse de doctorat portant sur *Les savanes de la région de Kourou (Guyane française)* à la Faculté des sciences de Montpellier. Alors que les botanistes et collecteurs s'intéressent aux profondes forêts tropicales de Guyane depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, aucune étude poussée n'avait encore été consacrée aux savanes, beaucoup moins attrayantes pour l'imaginaire commun. Ce premier regard descriptif posé sur les paysages de savanes du territoire fut orienté par trois

facteurs. Tout d'abord, le fait que la majorité de la population soit concentrée autour des savanes. Ensuite, l'évaluation de la possibilité d'identifier facilement, grâce à des plantes indicatrices, les zones de sol compact utilisables pour les bases de lancement de fusées. Enfin, le Muséum national d'histoire naturelle de Paris souhaitait constituer une flore générale du département.

L'intérêt pour les savanes entre 1970 et 2000 aura ensuite été assez minime, conséquence d'un intérêt plus marqué pour les problématiques d'écologie forestière. Exception faite de l'ouvrage notable sur la flore des savanes côtières<sup>1</sup> paru en 1990 grâce à l'important travail de Georges Cremers, il faudra ensuite attendre 2001, puis 2009, pour que l'IRD, le WWF et le Gepog s'intéressent à ces espaces méconnus et rares... et alertent justement sur leur méconnaissance et leur mésestime, combinée à leur disparition visible le long des axes routiers pour laisser place à de nouveaux espaces urbains et agricoles. La synthèse des rares connaissances existantes à l'époque interpelle alors ces structures, car elle indique une possible grande richesse naturaliste des savanes, qui semblent pourtant plutôt « pauvres » de premier abord, face à la luxuriance de la forêt tropicale sud-américaine voisine.

Savane située au sein de la Réserve naturelle régionale Trésor, sur la montagne de Kaw.





Forêt d'acacias en arrière-plan de la savane.

## Première série d'études

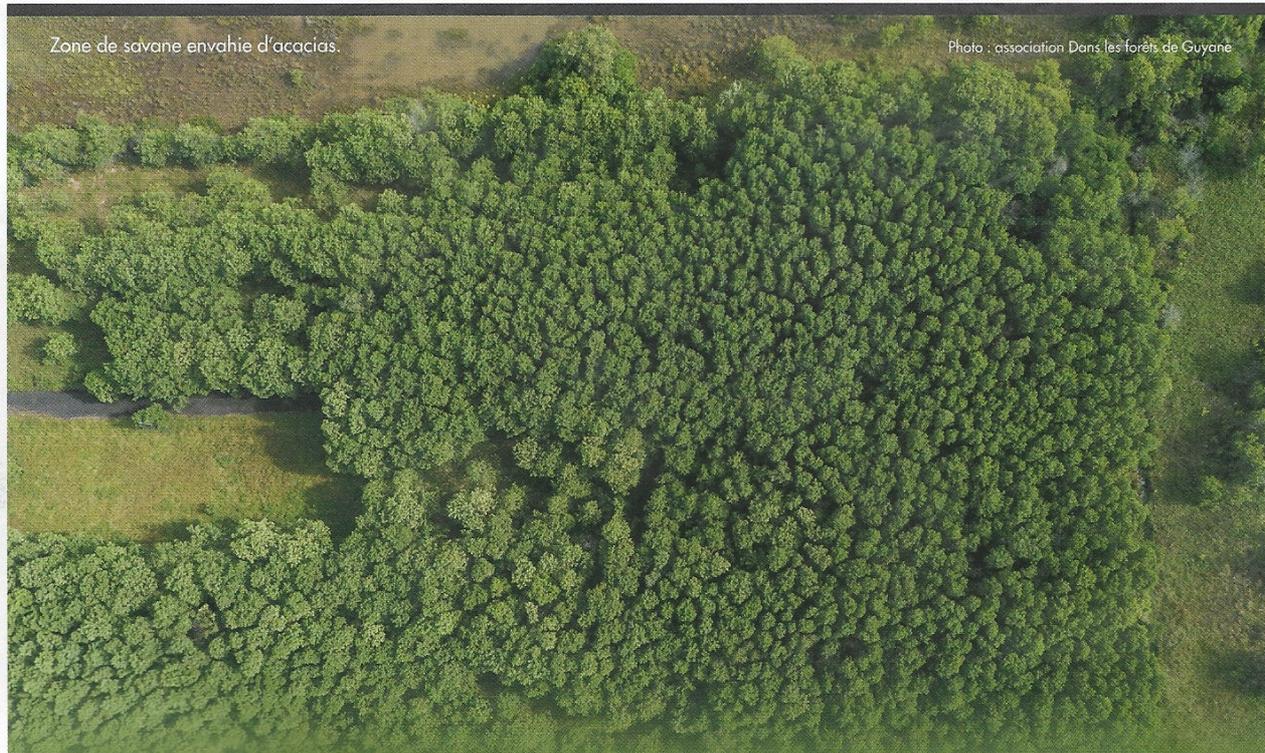
Les premières lueurs du jour pointent leur nez derrière le rideau d'arbres à l'horizon, et un groupe de paracouas (*Ortalis motmot*) scande « paracoua, paracoua, paracoua ! » depuis un amas de buissons, alerté par des bruits de pas humains. Des silhouettes en habits longs et bottes, armées de mallettes, jumelles et outils divers avancent difficilement dans les herbes denses, trébuchant entre les mottes de terre dans l'eau stagnante. Nous sommes en 2011, 40 ans après la thèse de Hoock, et le Gepog vient de lancer un projet ambitieux (cf. n° 274, p. 20-26). Accompagnée d'un botaniste et d'un ornithologue, l'équipe du Gepog sillonne les savanes du centre littoral sur plusieurs mois, afin d'en apprendre davantage sur leur fonctionnement écologique. Alors que le groupe arrive au point défini aléatoirement pour les relevés, au moment où le soleil apparaît et illumine la brume accrochée aux herbes hautes, chacun s'affaire à ses tâches : carottage de sol, observation à l'ouïe et à la vue des oiseaux, relevés botaniques dans un rayon de 100 mètres... tout en tentant d'ignorer les armées de moucherons et de moustiques qui viennent juste de repérer les membres de l'équipe. Huit mois plus tard, après la fin du travail de terrain et d'analyse, les données livreront les premières conclusions.

En parallèle à l'approche écologique, le Gepog lance une collaboration avec l'université des Antilles et de la Guyane (aujourd'hui deux entités distinctes) pour également aborder la composante humaine, les perceptions et usages de ces mêmes

savanes du centre littoral. Pendant que les naturalistes s'affairent dans la boue, une anthropologue sillonne donc les communes, à l'affût des histoires racontées, ou à raconter encore.

Le projet vise aussi à apporter des réponses en matière de gestion et de valorisation, en même temps que l'amélioration des connaissances, afin de faire face aux menaces pesant sur ces paysages. C'est ainsi qu'ont été abordées les questions de la gestion de l'*Acacia mangium*, arbre exotique envahissant originaire d'Australie, de l'influence des régimes de feux sur les compositions floristiques et des outils de valorisation et de communication les plus pertinents à créer autour de ces espaces. En l'espace de trois ans, ont été effectués des tests *in situ*, des mises à feu, des méta-analyses de données, l'utilisation d'images satellites, des missions d'arrachage et de tronçonnage d'acacias. En parallèle, ont été mis en place des ateliers participatifs, des collaborations avec des communes, des associations, ainsi que de nombreux autres acteurs comme des réalisateurs sonores, des scénographes, des créateurs web, des infographistes, des botanistes, des élagueurs-grimpeurs...

À la même époque, alors que le Gepog questionne le présent et le passé récent, une équipe de chercheurs termine en 2010 une série d'études liant archéologie et écologie<sup>2</sup>, sur les vestiges des champs surélevés amérindiens, montrant que ces mêmes savanes, qui se sont formées lors de la dernière période glaciaire, ont ensuite été utilisées pendant la période précolombienne pour l'agriculture, activité dont les marques sont encore visibles aujourd'hui et structurent l'écosystème.



## L'*Acacia mangium* et le niaouli, deux menaces pour les savanes

L'*Acacia mangium* et le niaouli (*Melaleuca quinquenervia*), arbres d'origine australienne, ont été identifiés comme les deux espèces introduites les plus problématiques pour les savanes de Guyane à cause de leur distribution et des populations denses qu'elles sont capables de former. L'acacia a été introduit notamment pour la revégétalisation de sites miniers dans les années 1980, le niaouli favorisé lors du Plan Vert<sup>2</sup> ; les caractéristiques qui ont poussé à utiliser ces espèces sont justement celles qui les rendent indésirables sur les milieux naturels en place : rapidité de croissance sur des types de sols variés et pauvres, résistance aux feux favorisant leur propagation, prolificité, etc.

L'*Acacia mangium* est maintenant présent sur quasiment tout le littoral guyanais et dans quelques sites plus à l'intérieur du département, se répandant surtout à partir de plantations des années 1990, sur les sites d'orpailage, les zones en friche, les bords de route et les zones agricoles, ainsi que dans les habitats naturels ouverts. Le niaouli se répand le long des cours d'eau et dans les zones inondées, là où la stagnation de l'eau est trop importante pour l'acacia. Dans le cadre du programme Life+ Cap DOM (cf. n°274 p. 20 à 26), des techniques de gestion de l'*Acacia mangium* ont été testées puis détaillées au sein du *Guide technique de gestion* édité en trois langues, un des résultats attendus du projet. Cependant, la mise en œuvre de ces techniques demande des moyens (financiers, humains) et une stratégie, tous les deux absents à la clôture du programme en septembre 2015. Par ailleurs, quasiment rien n'était connu du niaouli.

C'est ainsi qu'est né le volet « savanes » du programme Life Biodiv'OM (cf. n° 320, p. 8 à 11), dont l'objectif est

de rédiger et mettre en œuvre des stratégies de gestion de ces deux espèces, comprenant l'élimination et le remplacement des acacias par des essences locales, ainsi que des tests de gestion du niaouli. Aux États-Unis, la Floride et tout particulièrement la région des Everglades sont touchées par le fléau de l'invasion des marais par le niaouli. Après plusieurs décennies de lutte, le pays commence à connaître un certain nombre de techniques (enlèvements mécaniques, lutte biologique et chimique, prévention et suivi...) ! Il reste à présent à tester lesquelles sont les plus efficaces dans les conditions guyanaises. Lancé en 2018 au sein du Gepog, le projet « savanes » du programme Life Biodiv'OM s'attelle à développer différentes pratiques de gestion de ces deux espèces exotiques envahissantes, tout en maintenant dans le département une dynamique générale autour du thème « savanes de Guyane ». Entre septembre 2018 et décembre 2019, le Gepog a mené de front des enquêtes d'usages et de perception des acacias, trois ateliers thématiques d'écriture de plans de gestion de ces deux espèces cibles, un atelier de choix d'essences locales qui seront prochainement testées en remplacement des usages des acacias, ainsi que deux missions de soutien au projet : l'une par le Parc national de la Réunion (pour la partie production d'essences locales) et l'autre par François Laroche, spécialiste des niaoulis, des États-Unis (pour la partie gestion des niaoulis).

### Note

a- Pour aider à peupler le département, le Gouvernement lance en 1976 un vaste plan de développement de l'agriculture guyanaise. De nombreuses expérimentations culturales sont alors testées, incluant l'introduction d'espèces d'origine exotique.

« Les savanes sont des écosystèmes riches, qui abritent plus de 16 % de la flore vasculaire de la Guyane. »

## Des résultats surprenants

Quelques années plus tard, en 2015, le projet est dans sa dernière ligne droite. Dans la savane Nango, à l'entrée du bourg de Sinnamary, un groupe d'oiseaux s'envole d'un poirier savane (*Byrsonima crassifolia*) effrayé par le groupe d'ouvriers qui s'affaire au petit matin, marteau et perceuse à la main, au bout d'un parking et à l'ombre d'un *Acacia mangium*. Petit à petit, un banc et un cadre prennent forme face au paysage. Le Chemin des savanes est inauguré en septembre 2015 : il s'agit d'un parcours sonore accompagné par une application mobile et de mobilier public léger, permettant la découverte des savanes. Le résultat à l'issue de deux années d'ateliers participatifs avec des experts et des habitants s'avère à la fois riche et surprenant : il combine en effet sous une forme originale l'ensemble des connaissances accumulées en plusieurs années de travail sur les savanes.

Photo : Jennifer Devillechabrolle



Inauguration du chemin des savanes, en septembre 2015. Au premier plan, un dispositif de lecture du paysage, l'un des éléments pédagogiques du parcours.

Ce n'est pas le seul résultat du projet : grâce à l'enthousiasme des participants et des partenaires, ainsi qu'à des financements complémentaires, paraissent simultanément un site internet dédié aux savanes<sup>b</sup>, un livret de découverte pour le grand public, un guide de gestion en trois langues (français, anglais, espagnol). Ce dernier est destiné aux gestionnaires d'espaces, aux naturalistes et aux structures œuvrant dans le domaine de l'environnement. Il est accompagné de plusieurs rapports techniques (botaniques, pédologiques, écologiques, anthropologiques) et de vidéos explicatives.

Toutefois, ce sont surtout les messages portés par les résultats des nombreuses analyses qui font la richesse du bilan. Car nous savons maintenant que les savanes sont des écosystèmes

riches, qui abritent plus de 16 % de la flore vasculaire de la Guyane et jusqu'à six habitats différents dans un rayon de 100 mètres, que ce sont des paysages primordiaux pour l'identité culturelle de tout un territoire, comme celui de la Communauté de communes des savanes... Mais surtout qu'il s'agit de mosaïques complexes, où l'histoire de chaque parcelle est unique, où conditions environnementales et actions humaines ont historiquement contribué à construire les habitats visibles aujourd'hui, et où l'absence, le maintien ou la modification d'actions humaines peut conserver... ou faire disparaître ces paysages !

Bien que l'on sache maintenant comment contrôler les *Acacia mangium*, et qu'on connaisse mieux l'influence des régimes de feux sur la flore et les facteurs jouant sur l'évolution des paysages, on est toujours loin des connaissances cumulées sur les écosystèmes forestiers guyanais, et l'absence de réponse de gestion unique et généralisable complexifie la possibilité d'efforts de conservation des savanes... alors que les menaces se font de plus en plus nombreuses et pressantes.

## De nouveaux horizons

Des bruits de tronçonneuse déchirent le silence matinal entourant la forêt bordée de savanes et de *pripris* à Kourou, tandis que des hommes en combinaison blanche courent en zigzagant entre les arbres. Attendez, silence ? Oui, il y a des forêts tropicales silencieuses, sans bruits d'insectes, sans oiseaux qui chantent... Nous sommes à présent en 2019, au milieu d'une forêt monospécifique de niaoulis (*Melaleuca quinquenervia*), arbre de la famille des eucalyptus (*Myrtacées*) australiens. Le Gepog vient de se lancer dans un nouveau projet, afin de se concentrer sur un des facteurs les plus importants de perte de savanes : l'invasion par les espèces exotiques envahissantes, et plus particulièrement le niaouli. Cet arbre, prisé pour l'odeur dégagée par les huiles essentielles contenues dans ses feuilles, est un des envahisseurs les plus efficaces de savanes inondables :

### Note

b- Le site dédié aux savanes ([www.savanes.fr](http://www.savanes.fr)) est régulièrement actualisé et permet de retrouver toutes les informations sur la gestion de ce milieu, ainsi que des présentations vidéo, des guides techniques comme des conseils pour gérer les espèces exotiques envahissantes, et bien d'autres ressources.

### Lexique

**Pripris** : en créole guyanais, « marais ». Les pripris sont sur le littoral guyanais des zones d'eau stagnante subissant un important marnage entre saison sèche et saison des pluies, et accueillant en général une forte biodiversité.

## Les savanes de Guyane

il produit jusqu'à 20 millions de graines par arbre et par an, résiste aux feux et concurrence sans merci les espèces savaniques. Le Gepog tente de tester des méthodes de gestion des arbres, en suivant un protocole d'étude élaboré grâce à la collaboration avec des experts de l'espèce venus tout spécialement de Floride pour soutenir le Gepog et l'ensemble du territoire dans ses actions de contrôle... et éviter une situation future qui pourrait ressembler à celle des États-Unis, où ces arbres ont envahi les Everglades et coûtent des millions de dollars par an en actions de gestion.

Avançons-nous assez vite ? Les fronts d'étude et d'actions urgentes sont nombreux : des projets d'urbanisation grignotent les savanes d'un côté, tandis que les espèces exotiques envahissantes déjà citées y entrent par l'autre, et que l'aménagement du territoire perturbe le battement des nappes phréatiques et fragmente l'espace, modifiant ainsi les conditions environnementales nécessaires au maintien des savanes, si fragiles et peu résilientes aux changements... et dont tous les aspects ne sont pas encore bien connus ni compris. Améliorer les connaissances ? Contrôler les espèces exotiques envahissantes ? Travailler sur l'aménagement du territoire et le besoin croissant d'espace pour le développement des activités humaines ? Valoriser ce patrimoine unique ? Former et sensibiliser acteurs et scolaires ? Instaurer de nouveaux outils de protection stricte des savanes ? Un champ d'activités gigantesque pour préserver ces minuscules perles écologiques, historiques et culturelles, qui vaudraient bien qu'on s'intéresse à elles d'encre plus près !

L'équipe de traitement des niaoulis dans la zone envahie du Centre spatial, en 2019.



Photo : association Dans les forêts de Guyane

Zone envahie d'acacias à l'entrée du bourg de Sinnamary.

### L'heure du bilan... ou l'heure d'écrire une nouvelle page ?

Plusieurs années après la prise de conscience de l'intérêt patrimonial que revêtent les savanes de Guyane, et malgré leur prise en compte dans les documents de planification les plus récents comme le Schéma d'aménagement régional de la Guyane (2016) classant les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff) de type 1 (soit 75 % des savanes guyanaises) en zones naturelles à haute valeur patrimoniale, – zonage qui invite fortement les communes à classer leurs savanes en zone naturelle dans leur plan local d'urbanisme – le bilan de préservation des savanes reste dérisoire. Peu de savanes ont été aujourd'hui conservées dans leur surface existante ou dans un bon état écologique. Il est grand temps d'agir. Les années qui ont précédé l'écriture de cet article ont donc vu s'accélérer la production d'études scientifiques et de consolidation du socle réglementaire : en 2012, une caractérisation et première typologie des savanes de Guyane est réalisée ; en 2013, deux botanistes guyanais font un premier recensement de toutes les espèces végétales exotiques et envahissantes visibles le long du réseau routier national ; en 2016, ce même recensement permet l'élaboration d'une liste hiérarchisée d'espèces exotiques indésirables qui servira, en 2019, à la parution du premier arrêté ministériel de la flore exotique interdite d'introduction dans les milieux naturels en Guyane ; en 2019 également, le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de Guyane débute une analyse scientifique s'intégrant dans la nouvelle Stratégie d'aires protégées, souhaitée par le ministère en charge de l'environnement sur la nouvelle décennie, qui met en évidence les lacunes de protection sur cet espace remarquable. Combiné aux interventions du Gepog, ce socle bibliographique et réglementaire



Des anis des savanes (*Crotophaga ani*) perchés

qui s'élabore peu à peu, avec des objectifs à 2030 et 2050, pourrait donner les outils nécessaires aux acteurs de l'environnement pour agir en faveur de la conservation des savanes, dont moins de 3 % sont protégées aujourd'hui. S'il ne s'agit pas de toutes les « mettre sous cloche », il s'agit néanmoins d'agir avec discernement pour toutes celles qui, conservées en bon état écologique depuis l'ère glaciaire qui les a façonnées, méritent un statut de protection particulier.

Il est temps de progresser en ce sens, puisqu'avec l'évolution démographique guyanaise actuelle qui tend à davantage de consommation d'espaces naturels en faveur de l'agriculture ou de l'urbanisation, les prochaines années seront un véritable « test grandeur nature » : l'État, les collectivités et les gestionnaires d'espaces naturels sont-ils aujourd'hui suffisamment armés en connaissances écologiques pour protéger puis gérer durablement les savanes ? Les populations sont-elles aujourd'hui suffisamment convaincues et sensibilisées sur l'intérêt patrimonial de ces bijoux de biodiversité ? Les « nouveaux » outils permis ou renforcés par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016<sup>1</sup> pourront-ils venir compléter à temps les dispositifs de protection des savanes ?

Pour que les futures générations de jeunes Guyanais puissent elles aussi profiter de la vision d'un paysage ouvert et non monochrome comme l'est une prairie d'élevageensemencée de **kikuyu**, c'est probablement la somme de toutes ces interventions, celles de l'État à travers ses outils réglementaires, celles des associations à travers leurs actions d'éducation à l'environnement, celles des collectivités dans la traduction des intentions de préservation dans leurs documents d'urbanisme, et surtout celles des Guyanais... revendiquant l'héritage de leur territoire, qui permettra au final de préserver ce qui a été trop longtemps négligé. Tout ceci pour que grands tamanoirs (*Myrmecophaga tridactyla*), crotales (*Crotallus durissus*), tyranneaux barbus (*Polystictus pectoralis*) et autres habitants à zéro, deux ou quatre pattes puissent continuer à fréquenter des savanes jonchées de plantes carnivores et de pruniers (*Byrso-*

*nima crassifolia*), aux côtés de vestiges archéologiques amérindiens... et d'activités humaines ayant contribué à les façonner dans le temps. Non, l'exceptionnelle biodiversité de la Guyane ne réside pas que dans sa majestueuse forêt tropicale humide, elle est aussi dans les micro-habitats qui hébergent une poignée d'espèces rarissimes, que l'on trouve au cœur d'une savane trop aride pour que l'on veuille y mettre les pieds en saison sèche, et trop mouillée pour que l'on y parvienne en saison des pluies ! ■

### Note

c- La séquence « éviter, réduire, compenser » de la loi RBNP du 8 août 2016 permet de renforcer le principe d'évitement des savanes dans les projets touchant le littoral, voire, dans certains cas, de les considérer comme des surfaces de compensation avec une gestion préventive des menaces, formelles ou informelles. D'autres possibilités comme l'élaboration d'une liste d'habitats « non compensables » (et *a fortiori*, non destructibles) sont permises par la loi et pourraient préserver les savanes de Guyane de tout aménagement.

### Lexique

**Kikuyu** : de son nom scientifique *Brachiaria (Urochloa) humidicola*, le kikuyu est une poacée originaire d'Afrique centrale largement utilisée sous latitudes tropicales à des fins agricoles. Herbacée rampante et rhizomateuse, mais également capable de se reproduire par voie sexuée, sa croissance et *a fortiori* sa propagation sont très rapides en dehors des prairies où elle est souvent semée en Guyane comme plante fourragère ou de couverture. Quelques populations monospécifiques sont déjà visibles sur les savanes de Matiti et de Kourou.

### Biblio

- 1- Cremers G. 1990. *Petite flore illustrée : les savanes côtières*. SEPANGUY/IRD, 144 pages.
- 2- Renard D. 2010. *Histoire et écologie des complexes de champs surélevés dans les savanes côtières de Guyane française*. Université de Montpellier 2.